



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le ministre d'État

Paris, le

19 JAN. 2009

Référence : D09000453

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que suite aux engagements pris par le gouvernement lors de la séance publique du 18 décembre à l'Assemblée Nationale sur la proposition de loi pour l'amélioration et la simplification du droit de la chasse, un travail de réflexion sur les animaux nuisibles a été confié au député Pierre LANG. Il se déroulera pendant le premier semestre 2009, en lien avec les travaux de la table ronde chasse présidée par le député Jérôme BIGNON.

Ce travail portera notamment sur l'évolution du concept d'espèce nuisible, au profit d'une approche plus globale, centrée sur la gestion des espèces non menacées et prenant en compte un ensemble de facteurs économiques et écologiques. Il examinera l'opportunité d'une évolution du cadre législatif et réglementaire, et notamment du caractère annuel des arrêtés préfectoraux de classement en nuisible. Ce travail sera réalisé en concertation étroite avec les piégeurs et les chasseurs, les associations de protection de la nature et les acteurs dont les activités sont fortement impactées par des espèces sauvages non menacées.

Les travaux du Grenelle de l'Environnement ont changé notre regard sur la biodiversité et il importe que les méthodes évoluent, la notion de nuisible devant être reconsidérée à l'aune d'une gestion globale des espèces et des milieux naturels.

Je vous remercie par avance des contributions que vous pourriez souhaiter faire à ce travail.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Louis BORLOO

Monsieur Jean-Claude SAULNIER
Président national de l'Union nationale
des associations de piégeurs agréés de France
Le Barry Pradières
09000 FOIX